



# AUGMENTATION DE LA PRIME CHALLENGE

## L'UNSA-Postes signe !

Octobre 2021

L'UNSA-Postes a participé aux négociations portant sur l'augmentation de la prime challenge que vont toucher les agents des ACP, PFC ainsi que ceux effectuant des livraisons du soir en PDC/PPDC.



**Le montant de la prime challenge va ainsi passer de 550€ à 650€ !**

Pour rappel, l'UNSA-Postes n'avait pas signé les accords et avenants de 2019 et 2020 car ils n'apportaient aucune revalorisation de la prime alors que la Branche Colis continuait à battre des records chaque année !

### Comment va s'appliquer le paiement du Challenge ?

Cette année, la période de référence est augmentée d'une semaine début novembre. Elle ira du **8 novembre au 24 décembre 2021** et sera découpée en 4 phases :

- Du 08/11 au 18/11 : 125€
- Du 19/11 au 30/11 : 125€
- Du 01/12 au 12/12 : 200€
- Du 13/12 au 24/12 : 200€

### Qui sera éligible au montant de cette prime ?

Plus de 5000 personnes en CDI ou Fonctionnaires ainsi que les CDD, Intérimaires et EAR travaillant en PFC ou PFC Mixte, Livreurs de colis en ACP, Livreurs du soir en PDC/PPDC.

### Qu'avons-nous obtenu d'autre ?

Nous avons aussi obtenu la mise en place de moyens supplémentaires afin de répondre à l'augmentation du trafic prévue entre le 31 octobre et le 31 janvier, y compris pour l'encadrement et les fonctions supports. Afin de permettre aux agents de prendre leurs congés, d'autres moyens supplémentaires seront mis en place.

**L'UNSA-Postes sera toujours à vos côtés pour la valorisation de votre travail et la défense de vos droits !**

UNSA-POSTES  
114 avenue de Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN BICETRE  
[unsapost@wanadoo.fr](mailto:unsapost@wanadoo.fr) - 01 45 15 07 60  
<http://www.unsa-postes.org/>